

REPUBLIQUE
FRANCAISE

Registre des délibérations

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

DÉCISION MUNICIPALE

N°2025-33

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

**Objet : Prestations de débroussaillage, de nettoyage
et de désherbage des voiries et de la taille des
végétaux de la commune – Lot 1 Marché réservé -
insertion professionnelle**

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu les délibérations du conseil municipal en date du 26 mai 2020, 15 février 2022 et 15 septembre 2022 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Vu le Code de la Commande publique, en vigueur depuis le 1^{er} avril 2019,

Vu l'avis de la commission Mapa en date du 25 mars 2025 sur le rapport d'analyse des offres,

Une consultation par procédure adaptée a été lancée le 12 février 2025 afin d'acquérir des prestations citées en objet pour les besoins de la commune.

A l'issue de la période de publication, 2 offres ont été déposées pour le lot 1.

Après application des critères de sélection prévus dans la consultation, il ressort que l'entreprise suivante, a remis l'offre économiquement la plus avantageuse.

Candidat	Montant HT	Montant TTC
Acces Emploi Service	2 330.00 € / semaine soit un coût maximal pour 6 semaines de 13 980.00 €	Non assujetti à la TVA

DECIDE

- **DE SIGNER** le présent marché avec l'entreprise Acces Emploi Service pour un montant maximal annuel toutes taxes comprises de 13 980.00 € ;
- **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2025.

À la Voulte sur Rhône, le 07/04/2025

Monsieur Le Maire
Bernard BROTTES



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).